

<https://www.snetap-fsu.fr/Fermeture-des-etablissements-Jusqu-ici-tout-va-bien-Jusqu-ici-tout.html>



CONFINEMENT : LE SNETAP-FSU RENCONTRE LE CABINET DU  
MINISTRE

# Fermeture des établissements... « Jusqu'ici tout va bien ! Jusqu'ici tout ...

»

- Nos Actions - Les Communiqués -  
Date de mise en ligne : vendredi 9 avril 2021

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

**Le 6 avril 2021, le Cabinet du Ministre de l'Agriculture convoquait les organisations syndicales pour un échange sur les suites des annonces du Président de la République le 31 mars dernier, concernant la situation sanitaire et les nouvelles mesures liées.**

Une rencontre évidemment importante alors qu'une nouvelle phase de confinement s'engage avec notamment la fermeture de tous les établissements scolaires, pour au moins 4 semaines concernant les lycées et une modification majeure de la période de vacances de printemps.

**Alors que nous attendions une déclinaison précise des annonces présidentielles pour l'enseignement agricole et ses personnels, le Cabinet du Ministre s'est contenté de prendre l'avis des représentant.es syndicaux sur la situation dans les établissements près d'une semaine après leur fermeture.**

Seule analyse à ce stade du Ministère, un satisfecit face à une situation finalement bien rodée selon lui ... « C'est une situation déjà vécue et les établissements ont pris l'habitude de la gérer. Les décisions semblent les bonnes et plus claires. L'hétérogénéité du 1er confinement a été évité et tout le monde est sur le même pied d'égalité. Mais il reste des points ponctuels à régler ... »

Une intervention surréaliste alors que l'ensemble des [régions](#), au même moment, nous faisaient part de blocages des ENT ... rappelons-le, seul moyen d'échange des enseignant-es confinés-es chez eux / elles avec les élèves et étudiant-es.

Le SNETAP-[FSU](#) a donc contesté cet optimisme et fait part des interrogations de l'ensemble des personnels des établissements face à ce nouveau confinement qui, contrairement au dire du Cabinet du Ministre, n'est pas plus simple parce que nous rentrerions dans une sorte de routine.

Bien au contraire, à commencer par la montée en charge du télétravail notamment pour les personnels non enseignant ([TFR](#), [AE](#), [AESH](#), ...) qui ne se fait toujours pas malgré les prescriptions gouvernementales. Nous avons exigé une clarification de leur situation car nous retrouvons ici les errements du premier confinement, y compris des missions exigées de certains personnels ne correspondant pas à leur statut ou leur fiche de poste.

Concernant la continuité pédagogique, le SNETAP-FSU a signalé là aussi de nouvelles dérives remontées par les collègues et rappelé le principe du respect de la liberté pédagogique des enseignant-es. En effet, nous avons rappelé que la liberté pédagogique s'applique aussi sur la forme de l'enseignement. De même, nous avons souligné l'incapacité persistante de certain-es élèves à se connecter...

Nous avons à nouveau exigé une clarification rapide sur les évaluations et les examens de cette fin d'année (après l'annulation des [CCF](#) du mois d'avril ayant entraînée des interprétations locales).

Le Directeur Adjoint à la [DGER](#) s'est engagé à envoyer un message urgent à destination des chefs d'établissements pour rappeler les règles du télétravail et les PCA à réactiver

Le SNETAP-FSU est également intervenu sur la situation des apprenti-es et des CFAA dont certaines directions interprètent localement le texte du ministère du travail s'agissant des plateaux techniques et de la fracture numérique, et notamment concernant les calendriers. En effet, le texte laisse la possibilité de faire revenir les apprenti-es à partir du 12 avril pour l'application de gestes professionnels sur les plateaux techniques ou dès lors qu'il y a fracture numérique. Or dans certains centres il n'y a pas de plateaux techniques mais cette possibilité offerte va être utilisée pour faire des cours théoriques d'enseignement professionnel.

Quant à la fracture numérique, même si elle est bien réelle dans certains cas, elle l'est aussi pour les collégien-nes,

lycéen·nes et étudiant·es.

Enfin, l'argument du Directeur Adjoint à la DGER, s'agissant des décrocheur·euses pour parler des apprenti·es que l'on ferait revenir en centre, est aussi valable pour les autres catégories de jeunes.

Cette posture interroge : est ce que les apprenti·es ne sont elles / ils pas à protéger tout autant que les autres jeunes ? Est ce que les enseignant·es dans les CFAA et [CFPPA](#) ne méritent-elles / ils pas les mêmes attentions et mesures de protection que celles et ceux des lycées ?

Dernier point sur ce sujet, le SNETAP-FSU conteste les aménagements de calendrier d'alternance qui vont entraîner une surcharge de travail pour les apprenti·es et pour les enseignant·es.

Concernant le versement de la prime d'équipement informatique, annoncée depuis plusieurs semaines mais toujours pas versée aux personnels, le Cabinet explique ce retard par la demande d'extension de cette prime aux professeurs documentalistes de l'Enseignement agricole (l'Éducation nationale ayant fermée la possibilité pour ses profs doc). L'arbitrage n'étant toujours pas rendu sur ce point, le Ministère ne peut selon lui débloquer les fonds. Une réponse étonnante. Pour autant le Cabinet du Ministre s'est voulu rassurant et a annoncé une réponse rapide.

Enfin, et même si le Cabinet assure que nous serons traités comme l'Éducation nationale, le SNETAP-FSU s'est inquiété du retard des informations concernant la vaccination côté EA.

Paris, le 7 avril 2021